

A propos d'une inauguration

Autor(en): **Mario**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **59 (1921)**

Heft 44

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-216746>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

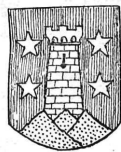


ARMOIRIES COMMUNALES



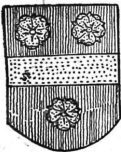
Sottens. — L'écusson de cette commune adopté en 1921 est divisé verticalement rouge et vert; il est traversé au centre horizontalement par une bande d'argent ondulée. Au-dessus de cette bande, quatre étoiles d'or et au-dessous, trois étoiles de même, rangées parallèlement à la bande ondulée, rappellent que Sottens était divisé, à l'époque féodale, en sept fiefs (concessions). La bande ondulée rappelle le ruisseau de Sottens. Les couleurs sont celles de Moudon, Sottens faisant partie du district de ce nom.

* * *



Ormonts-dessous. — Ecusson rouge, avec trois montagnes d'or à la partie inférieure, desquelles surgit une tour crénelée d'argent, (deux à droite et deux à gauche). Ces armoiries, adoptées le 8 juin 1921, ont été inspirées par la Commission héraldique. Les quatre étoiles représentent la division de la commune en quatre *seytes* (subdivisions administratives). La tour rappelle le château d'Aigremont qui dominait la vallée des Ormonts au quatorzième siècle et dont il ne reste qu'un pan de mur. La montagne d'or à trois sommets rappelle les riches pâturages de la région. Nous devons les détails ci-dessus à l'obligeance de M. Tenthorey, du Sépey.

* * *



Vulliens. — Sur les conseils de M. Badel, instituteur et héraldiste entendu, Vulliens a conservé les armes de ses seigneurs : écusson rouge traversé horizontalement en son milieu par une large bande d'or; au-dessus de cette bande, et sur le fond rouge se détachent deux roses d'or; en dessous de la bande et sur le même fond rouge, une rose d'or. Ces armoiries, parce que simples, font un très bel effet.

* * *



Vevey. — L'écu bien connu de Vevey est divisé verticalement en deux parties égales : jaune et bleu; on a souvent le tort d'y ajouter deux V entrelacés à couleurs interversées, bleu sur or et or sur bleu. Un sceau du dix-huitième siècle ne porte pas ce malencontreux rébus. Les deux couleurs or et azur forment un assez bel ensemble de nuances et de simplicité sans le gêner par l'adjonction de deux lettres que les anciens sceaux ne connaissaient heureusement pas.

D'après Gauthier, les couleurs veveysannes seraient un souvenir des comtes genevois qui auraient eu certains droits sur Vevey. M. Galbreath a retrouvé des sceaux de 1573, 1709, 1714 et 1720 aux archives cantonales vaudoises portant des écus de Vevey divisés en deux parties verticales sans le malencontreux W (Arch. hérald. 1921).



ON BIAU-FE DE SORTA

LO parâi, quand l'è qu'on a on bon biau-fe, crâno coo, bon zigue, d'attaque, cein vaut gros. Avoué cein qu'on n'è pas dâi craset quand on pâo dere : « Mè et mon biau-fe ». Cein fâ adi ion dè pllie à l'ottô. Mulion à Bougnet, que l'ètâi on bocon à la bouna, quand on lâi demandâve diéro l'irant tsi leu, desâi.

— Lâi a ma fenna et la tchivra, mon boufbo et la fâie, ma felhie et lo caïon, mè et mon biau-fe. Ora, comptâde.

Oï, on biau-fe l'è adi on biau-fe, lâi a pas à gnoussi, pas pi po Gueliet que vu vo contâ ell'histoire.

Clli Gueliet l'ètâi on pôuro coo que l'avâi bin dau mau à verî et que l'ètâi tserdzi de mousse et de fémalle. Lo bon Dieu l'ein a z'u pedhî et l'ein a prâi ion. L'ein étâi bin soladzî, pè la mau que clli pôuro boufbo l'avâi souffè lè pierre et lâi avâi min de remido. L'avâi quatro maladi : on coup de frâi su l'estoma, tot routso pè la guierguetta, lo rhonmo et lo fêdzo que lâi étâi tsezâ dein lè boui. Lâi avant bailli dau Bourquin, dau Jean-Louis, cein ne lâi avâi pas mé fé que ma choqua. Pôuro petit!

Quand l'è que s'ein è venu que l'a falii l'einterrâ, monsu l'eincourâ dit dinse à Gueliet :

— Accutâde, po voutron valet vo faut on galé einterrâ, avoué onna messe que lâi diant de *première classe*. Lâi a pas de nani.

— Vâi mâ, onna messe quemet vo mè dite mè coterâi gros et n'è pas granta mounia. Fêde z'ein pi iena de traiziéma classe.

— Rein dau tot. Dein stau momeint, on ne dusse pas guegni à l'erdzeint. Pas moïan que vo ne pouais-sî pas payî po on einterrâ de sorta.

— Vo prometto que ne pu pas. Avoué cein que l'è onna fémalla que l'arâi pu no z'aidhî et que l'a mau verî.

— Quemet ? L'a mau verî ? Qu'a-te fé ?

— L'è eintrâie dein on couveint.

— Eh bin ! l'è bin benirâosa. Dinse l'è vegnâite l'èpâoza de Noutron-Seigneur-Jésus !

— Vo crâide ?

— Sein la meinta que vo dio.

— Eh bin ! monsu l'eincourâ, se l'è dinse que vo mè dite et que ma felhie l'ausse maryâ Noutron-Seigneur, fêde pi onna messe de première classe... et pu, po lo païement, arreindzi-vo avoué mon biau-fe !

Marc à Louis, du Conteur.

EN COUR D'ASSISES. — Un ténor d'opéra-comique a été assassiné dans des circonstances dramatiques. Le président interroge l'accusé :

— A quel mobile avez-vous obéi en égorgeant ce malheureux ?

— Je l'avais entendu dire qu'il avait cent mille francs dans le gosier.

A PROPOS D'UNE INAUGURATION

DIMANCHE dernier, à Vérossaz, au-dessus de St-Maurice, on a inauguré le monument érigé, sous les auspices de la Société du Vaudois romand, à l'écrivain Mario *** (Marie Trolliet), qui mourut dans ce village en 1892.

Mario *** était d'origine vaudoise; elle était née à Lucens, où son père, Charles-Jacques-Philippe Trolliet, était pasteur. Elle était sœur du Dr Louis Trolliet, qui fut médecin à Granges, et de Louis Trolliet, mort à Corsier au cours de ses études de théologie.

Voici, à propos de la cérémonie de dimanche, un morceau extrait des œuvres de cet écrivain au cœur généreux et vibrant pour toutes les nobles causes. Ce morceau donnera une idée de la manière de Mario ***.



Choses et gens d'autrefois.

Un œuf, un batz et une allumette
Le cadeau, qu'un demi-siècle passé, on faisait aux nouveaux-nés.

A m'entendre, vous haussez les épaules. Est-ce de pitié ?

Ce n'est pourtant pas un conte pour rire que je vous donne ici, mais une histoire véritable... à preuve que moi-même je reçus le cadeau... bien que je ne m'en souvienne guère, ce qui, franchement, n'étonnera personne.

Ceci se passait en plein canton de Vaud, dans le temps pas encore si éloigné où, là comme ailleurs, on croyait aux recettes magiques et aux présages, sans parler du grimoire dont quelques-uns, disaient, avaient la clef, un temps aussi où fées, lutins, servants, revenants et *tutti quanti*, allaient et venaient dans les campagnes et sous les vieux toits sans être molestés.

Pour préciser l'endroit, que d'après mes indications il sera facile à chacun de reconnaître, je dirai simplement que c'était dans la vallée de la Broye, un village cosu, assis au bord de la grande route, et de plus près de la poste qui, à cette époque, trimbalait, cahin-caha, les voyageurs de Lausanne à Berne, au trot de ses quatre chevaux.

Le village est dominé par un château moyen âge, jadis propriété épiscopale, flanqué d'une haute tour ronde. Après la réforme, après les évêques, les baillis de Berne, dans toute la prestance de l'emploi, vinrent y promener leurs jabots de dentelles et leurs habits à larges basques. Et puis, comme ici-bas, toutes choses, mêmes les conquêtes, ont une fin, quand, trois siècles plus tard, il prit fantaisie aux Vaudois d'être maîtres chez eux, tout comme avant eux les évêques, Leurs Excellences de Berne durent

céder la place aux nouveau-venus, et ceux-ci encore à d'autres, ainsi que cela se pratique toujours dans ce monde; autant de figures aux profils oubliés, qui passaient, séjournaient, et se dissolvaient à leur tour.

Au pied du château, il y a une chapelle qui n'est qu'une succursale de l'église paroissiale, que l'on aperçoit devant soi à l'entrée d'un autre village situé à peu de distance du premier.

Dans la chapelle, les parents apportaient leurs enfants pour leur faire administrer le saint baptême; de nombreux couples, jeunes ou vieux, y venaient faire bénir leur union, et aussi à certains jours fixés, le pasteur, plus souvent son vicaire, y faisaient des catéchismes publics, auxquels il était encore d'usage que la majorité de la population assistât.

Au moment de ce récit, ainsi que je l'ai dit, quelque chose comme cinquante à soixante ans en arrière, la paroisse avait pour pasteur un vieillard vénérable, chargé d'ans et d'infirmités, et qui habitait une cure presque aussi décrépie que lui. Depuis longtemps il ne pouvait plus vaquer aux offices de son ministère, aussi lui avait-on adjoint un vicaire, car le digne homme en était quasi réduit à ne plus sortir, sinon pour aller se chauffer au grand soleil de la canicule, sur quelque banc vermoulu du vieux jardin de la cure. Autour de lui, tout était vieux et dégingolant, comme la fin d'un temps qui ne devait plus revenir.

Lui aussi était de son temps; il en avait les idées et les superstitions naïves, ce qui toutefois n'excluait point de son esprit la finesse et la pénétration. C'était un homme paisible et affable, car, bien qu'à plusieurs reprises il eût été abreuvé d'amertumes, les épreuves pas plus que les souffrances n'avaient altéré la sérénité de son caractère. Il avait une bonne parole pour chacun, un sourire pour les jeunes comme pour les vieux, mais, porté de préférence vers les enfants, c'était à eux qu'il donnait la fleur du panier.

Or, chaque fois qu'on présentait un enfant au baptême, il était d'usage, à la sortie de l'église, de le lui porter.

C'était sa manière à lui de faire connaissance avec ses nouveaux paroissiens, et de les fortifier par un heureux présage contre les difficultés de la vie. Aussi, pas un ne quittait la cure sans avoir reçu son cadeau, invariablement le même pour tous: l'œuf, qui, dans son idée, signifiait maison pleine; le batz, synonyme d'argent comptant; et l'allumette, qui promettait un gai feu au logis.

Ainsi doté, l'enfant reprenait, escorté de ses parains et marraines, le chemin de la maison paternelle, où les attendait, cafétière fumante, le goûter de baptême, avec force fritures dorées, comme on ne sait plus les faire aujourd'hui.

Ce fut vers cette époque, qu'en une sombre nuit d'hiver, naquit au village, de parents étrangers, une fillette aux yeux noirs. On l'appela Marie, non pas que ses parents, qui étaient protestants, entendissent par là la mettre sous le patronage de la Vierge... mais le nom était court, et, tel quel, leur plaisait.

Et comme ils n'étaient point au fait du vieil usage, et que le pasteur les fit avertir de ne pas négliger de lui apporter la fillette à l'issue du baptême, ils furent bien étonnés de le voir déposer sur les langes de la nouveau-née le cadeau traditionnel. De son côté, la petite, qui n'y comprenait rien, fixa sans rien dire ses noires prunelles sur le vieillard qui la regardait de son bon sourire, et le laissa faire.

Et comme il y avait encore des fées au pays, elles vinrent se pencher sur son berceau, mais pour la considérer seulement, car elles ne lui firent aucun de ces dons qu'elles sont coutumières de faire, jugeant sans doute que celui du pasteur lui suffisait. Toutefois, ayant remarqué qu'à voir tourner leurs longues robes blanches dans le rayon de lune qui éclairait la chambrette, l'enfant souriait et prenait plaisir à entendre les histoires vieilles, vieilles comme le monde, qu'elles lui racontaient à l'oreille, l'une d'elles la toucha de sa baguette et lui dit en passant:

— A toi la tâche de parler de nous lorsque nous ne serons plus.

Cela fait, elle disparut.

Mais le temps a marché, les idées aussi. Les chemins de fer sont venus. On a creusé des tunnels,

comblé les étangs, bouleversé les clairières et fait tant de coupes d'arbres, que peu à peu, dans la vallée de la Broye comme ailleurs, les fées n'ont plus su où se mettre. Toutes leurs retraites forcées et saccagées, n'étaient plus un secret pour personne. Force leur a été de partir. Lutins, revenants, sorciers et gnomes, chassés de partout, ont fini aussi par battre en retraite. Cela a été un sauve-qui-peut général.

Le vieux pasteur était mort, et les petits enfants n'étaient plus accueillis à leur entrée dans le monde par d'heureux présages. Une nouvelle cure avait été bâtie sur l'emplacement de celle qui tombait en ruines, et des choses d'autrefois il ne restait plus trace.

Mais la fillette avait grandi et, devenue femme, elle se prenait à regretter le temps où les fées hantaient le pays. Il lui semblait qu'en partant elles en avaient emporté toute la poésie et la candeur. C'était bien le même soleil qui brillait par-dessus, mais elle se sentait venir le froid sous ses rayons.

Et la mélancolie la prenait.

Un beau jour, à son tour, elle disparut pour aller par monts et pas vaux, demander à d'autres lieux des souvenirs du temps jadis. Et, de tout ce qu'elle trouve sur son chemin, épis perdus, fleurs oubliées, rameaux bénits, elle forme une gerbe pour le délasement et la joie de ceux qui, comme elle, gardent au fond de leur cœur l'amour et le respect de ce qui est vieux.

Sous la froideur de décembre, comme le bonhomme de Noël, avec la nuit carillonnée, la nuit des plombs et des *folatons* (génies du foyer), elle aussi passe, frappe deux petits coups à votre porte, vient s'asseoir à côté de l'âtre et vous dit:

— Me revoyez.

Mario ***

LES TEMPS SONT DURS. — Comment, Docteur, s'écrie un pauvre diable de patient, cent francs pour m'amputer ce doigt?

— Ecoutez, répliqua le chirurgien, d'un ton conciliant, je vous en couperai deux pour cent cinquante francs; c'est tout ce que je puis faire.

ENTRE POLITIQUEURS. — Monsieur, je suis bien fâché de vous dire que je ne partage nullement vos convictions.

— Et moi, monsieur, j'en suis bien aise... Si vous les partagez, ça les diminuerait.

QUI CHERCHE TROUVE !

Nous sommes en pleine crise économique. Et voilà trois ans que ça dure. On ne parle pas des années de guerre, car, en dépit de toutes les angoisses qu'elles nous ont causées, de toutes les épreuves que nous avons endurées pendant le grand conflit, il nous restait au moins l'espoir; l'espoir de l'après-guerre, c'est-à-dire d'un temps nouveau, où les hommes seraient tous frères, le commerce et l'industrie florissants, où les arts prendraient un nouvel essor. Quoi, c'était l'âge d'or en perspective.

Va-t'en voir s'ils viennent, Jean! Tous ces beaux rêves se sont évanouis; il n'en reste pas trace. Ça va plus mal que jamais dans le monde. Les hommes ne sont pas plus frères qu'avant, au contraire; l'industrie et le commerce sont dans le marasme et les arts périssent plutôt. Et ce qui pis est, plus d'espoir. Les plus clairvoyants n'y voient goutte et les plus perspicaces cherchent en vain l'issue de ce labyrinthe. C'est pas gai, vous savez, mais pas gai du tout. Et dire qu'il en est, parmi ceux devant le jugement et l'expérience desquels on ne peut que s'incliner, qui, d'un ton mélancolique et hochant la tête en manière de résignation, prétendent que pour deux ou trois générations la vie est empoisonnée par les pénibles perplexités dont nous souffrons. Rassurant, tout cela, n'est-ce pas?

Aussi bien, ne faut-il pas s'étonner que la gaité, à l'exemple des hirondelles à l'approche des frimas, nous ait quittés pour une planète plus clémente, dont les habitants, quelle que soit leur nature, répondent, souriants, à son appel, comme les Terriens de jadis. Elle a trahi les enfants, eux-mêmes.

Car, enfin, la reconnaissez-vous, la gaité de jadis, dans cette caricature que nous voyons maintenant? Nenni. C'est une gaité-façon; une parodie de la vraie,

de la bonne gaité d'autrefois. Et c'est tout naturel. Avec les inquiétudes, les contrariétés qui nous assaillent, peut-on, là, être vraiment joyeux? On essaie, on en prend l'air. Mais ce n'est pas ça. On a l'air, non pas la chanson. Même s'il y a par ci par là un petit moment de sincérité, dans cette gaité, il n'est pas long; ce n'est qu'un éclair. De sombres et mystérieux nuages bornent l'horizon. Rien ne les peut dissiper. Qu'y a-t-il derrière?... Oh! derrière, à l'arrière, bien à l'arrière, il y a sûrement des jours meilleurs, peut-être l'âge d'or dont l'espoir nous bernait pendant la grande guerre, sur les décombres de laquelle nous pensions qu'il allait apparaître, soudain, comme l'arbuste et comme la fleur sur les ruines. Oh! mais il paraît qu'il ne sont pas pour nous, ces jours meilleurs; ils sont pour nos petits-neveux, nos tout petits-neveux. Nous ne pouvons plus compter que sur les félicités célestes, desquelles on faisait un peu fi quand nous avions celles d'ici-bas. C'est bien quelque chose, certes, et peut-être est-ce là encore la bonne part, la plus certaine et la plus durable.

Mais comme il est beaucoup de gens encore qui, malgré toutes les épreuves, tous les maux du terrestre séjour, ne sont point pressés de le quitter, il leur faut bien chercher, pour le temps qui leur reste à l'habiter, quelque compensation à tout ce que nous avons perdu par la faute de la guerre. Ah! sans doute, ce n'est pas très facile; mais avec un peu de bonne volonté et de persévérance on doit trouver. Il y a sûrement, aux fins de se récréer et de redonner à la vie quelque attrait, des moyens que nous ignorons, pour n'avoir jamais été tentés de les chercher.

Si on s'y mettait, cette fois, voulez-vous?

J. M.

EN POLICE CORRECTIONNELLE. — Accusé, vous avez été arrêté à la porte d'un marchand de vin, emportant trente bouteilles que vous veniez de voler à ce commerçant; qu'avez-vous à répondre?

— Dame, mon président, la chose me semblait toute naturelle; il y avait sur la porte: « Vin à emporter ».

MIGRAINE. — Quoi! vraiment, vous êtes malade? — Oh! je le suis presque toujours; j'ai une migraine qui me prend tous les mois.

— Et qui vous dure?... — Six semaines.

LA SONNERIE DE MOUDON

(Suite.)

Le vendredi 22 décembre, par un bel après-midi d'arrière-automne, on procéda à l'essai de la sonnerie harmonisée par un « concerto » qui comprenait d'abord le *Ranz des vaches*, carillonné par cinq citoyens dévoués, puis des sonneries à deux et quatre cloches et, en finale, la mise en branle de toutes les cloches. Feu M. Blanchet, organiste de l'Eglise Saint-François, à Lausanne, juge-expert, estima l'opération très réussie.

Si Moudon se flattait de posséder une des plus belles sonneries du canton, on pouvait dire que l'horloge qu'elle desservait était une bonne horloge, mais qu'il fallait la connaître. Ainsi, quand elle sonnait onze heures et qu'elle marquait huit heures et demie, ça voulait dire qu'il était trois heures et quart! ou encore, comme la *Pendule de Bougival*, d'Alphonse Daudet, elle sonnait d'un magnifique timbre, « mais sans un grain de bon sens, pleine de lubies et de caprices, marquant les heures à la diable ».

Grâce à la libéralité de feu Charles-Emile Bourgeois, ancien syndic, une nouvelle horloge fut commandée, en 1911, à M. Crot, horloger-mécanicien à Granges, et grâce aussi à l'harmonisation dont nous venons de parler, cette horloge fut établie avec un carillon à quarts alternés. Il était difficile de trouver une mélodie sur les quatre notes de la sonnerie; l'air de la « Habanera » de l'opéra *Carmen* fut choisi pour les deux premiers quarts et pour la somme des deux autres quarts deux alternances de cette mélodie, l'accord final arrivant par la sonnerie de l'heure sur le bourdon qui donne l'octave d'en bas de la 5^{me} cloche, le *la bémol* grave.

C'est ainsi que tous les quarts d'heure, les Moudonnais ont le privilège d'entendre « monter et descendre sur cette échelle sonore, comme un oiseau